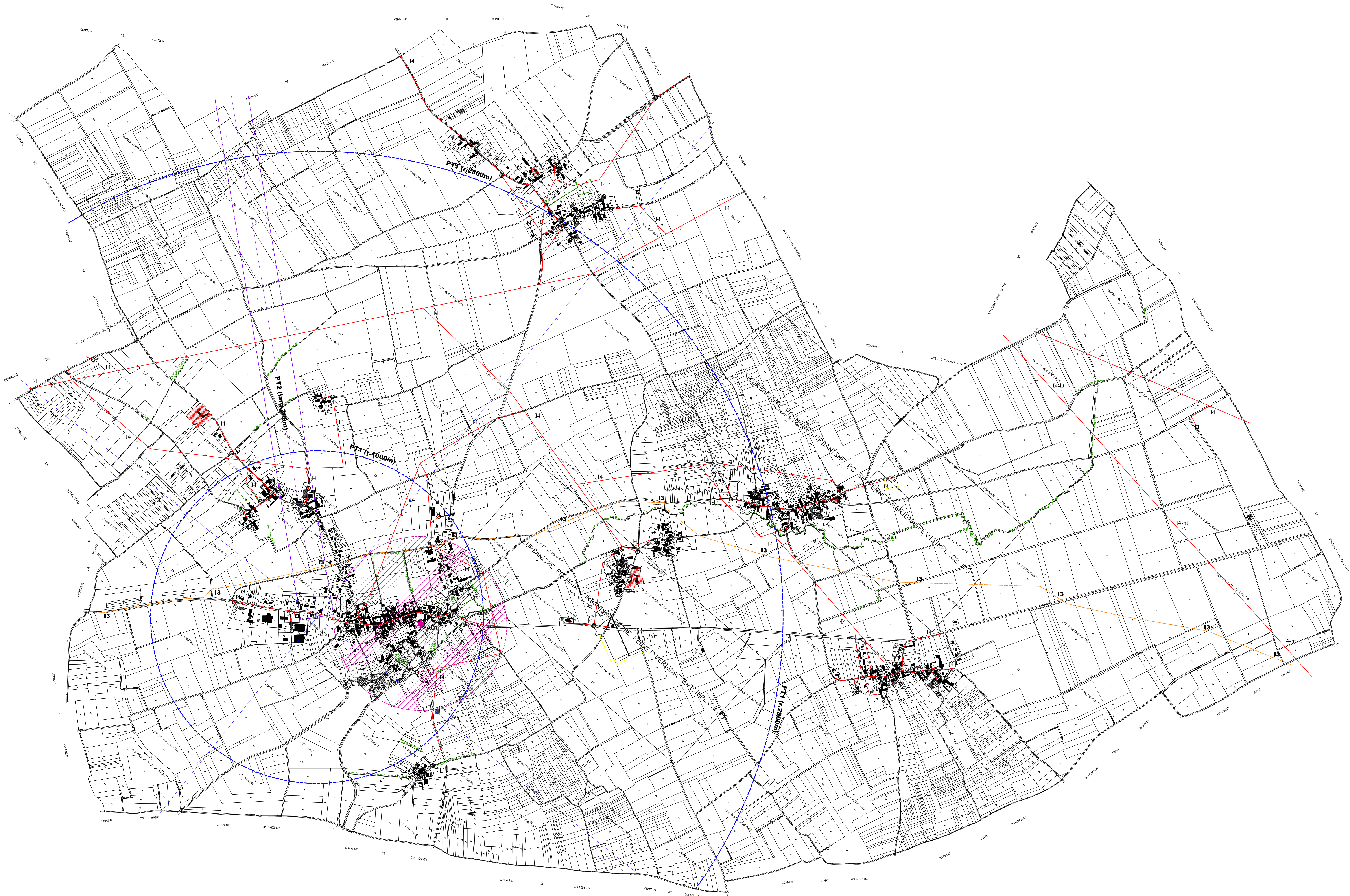




Commune de
PERIGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision n°1
PLAN DES SERVITUDES

Echelle : 1/10000 e

	PRESCRITE	PROJET ARRETE	PUBLIE	APPROUVEE
Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)				
ELABORATION	11.07.1984	26.05.1986	06.01.1989	21.07.1989
MODIFICATION n°1				13.03.1991
MODIFICATION n°2				20.02.1995
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)				
REVISION n°1				02.06.2008



I3

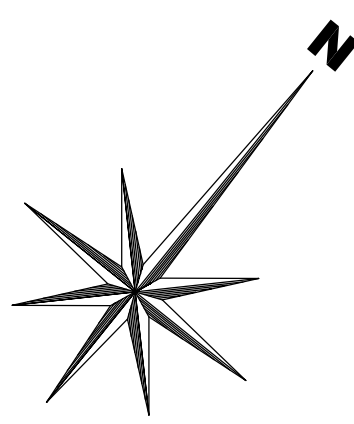
I4

PT1

PT2

Légende servitudes Pérignac:

- A4 Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise d'un lit de ces cours d'eau : Berges de la Basse Seugne
- AC1 Servitude de protection des Monuments Historique : Eglise de Saint Pierre (classée M.H le 21.01.1907)
- AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables minérales : Prise d'eau de Coulonges / Charente – Secteur général / Application sur l'ensemble de la commune
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : - Canalisations Pons-Cognac
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques : - Lignes de distribution d'énergie électrique - Lignes de transport d'énergie électrique 90 kv Nicerie-Préguillac
- PT1 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques : Station hertzienne de Pérignac. (r.1000 à 2000 m)
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat : Liaison hertzienne Saintes – Pérignac. (larg.200m)





Commune de

PERIGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES partie NORD EST

Pièce n°6.2.c

Echelle : 1/5 000 e

	PRESCRIT	PROJET ARRETE	APPROUVE
ELABORATION	15.02.2005	11.09.2007	02.06.2008
MODIFICATION N°1	04.03.2013		07.10.2013
REVISION ALLEGEE N°1	06.01.2014		13.04.2015

REALISATION DE L'ETUDE PAR :

Bureau d'Etudes PERNET

19 rue Louis Aragon - 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46 45 43 44 - Fax : 05 46 45 43 44

@mail : b.e.pernet@wanadoo.fr

- Légende servitudes Pérignac:

AC1

Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise d'un lit de ces cours d'eau : Berges de la Basse Seigne

AC1

Servitude de protection des Monuments Historique : Eglise de Saint Pierre (classée M.H le 21.01.1907)

AS1

Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables minérales : Prise d'eau de Coulonges / Charente – Secteur général / Application sur l'ensemble de la commune

I3

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : - Canalisations Pons-Cognac

I4

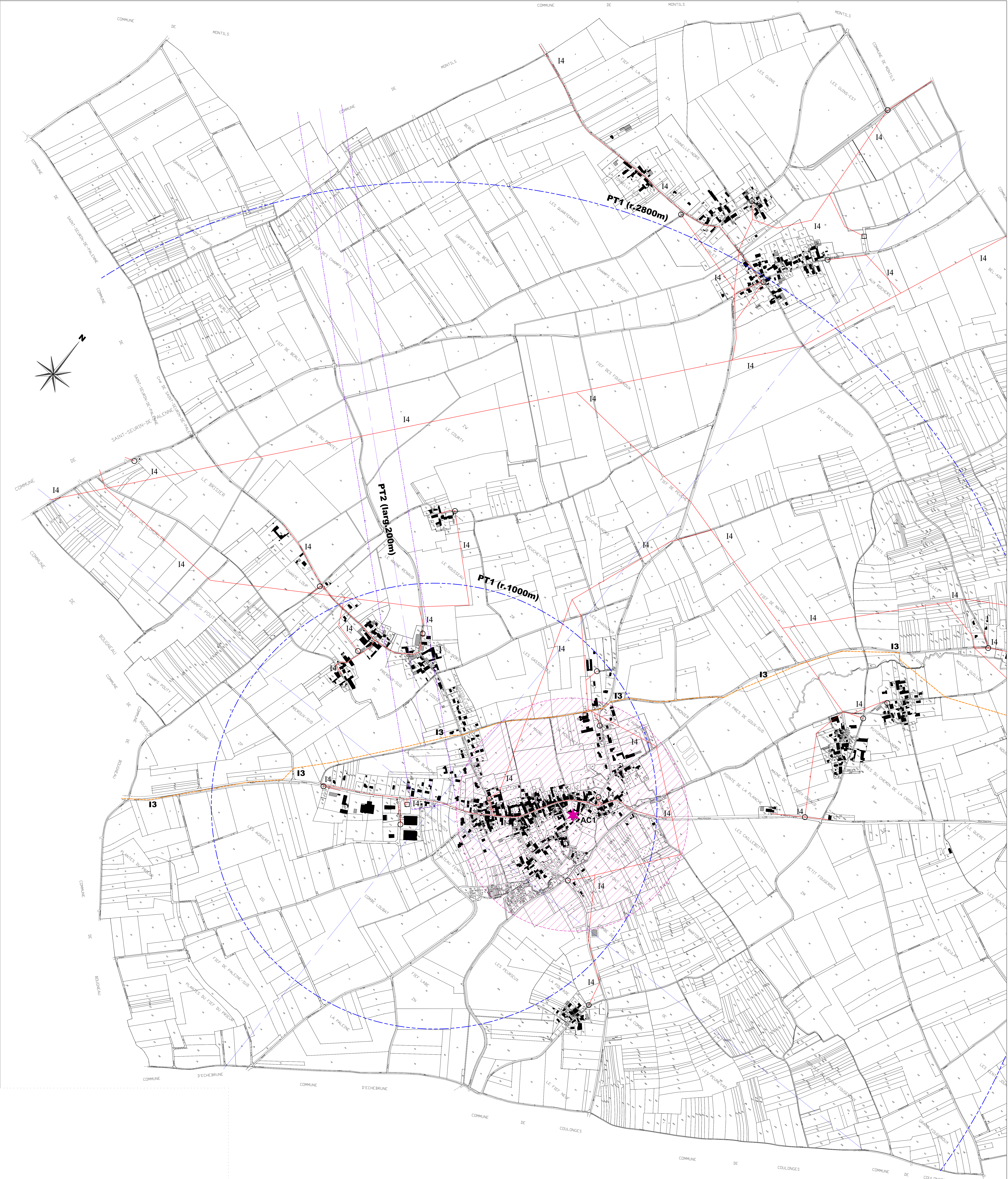
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques : - Lignes de distribution d'énergie électrique - Lignes de transport d'énergie électrique 90 kv Nicerie-Préguillac

PT1

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques : Station hertzienne de Pérignac. (r.1000 à 2000 m)

PT2

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat : Liaison hertzienne Saintes – Pérignac. (larg.200m)



Commune de

PERIGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES partie SUD OUEST

Pièce n°6.2.b

Echelle : 1/5 000 e

	PRESCRIT	PROJET ARRETE	APPROUVE
ELABORATION	15.02.2005	11.09.2007	02.06.2008
MODIFICATION N°1	04.03.2013		07.10.2013
REVISION ALLEE N°1	06.01.2014		13.04.2015

REALISATION DE L'ETUDE PAR :

Bureau d'Etudes PERNET

10 rue Louis Auguste - 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46 45 43 44 - Fax : 05 46 45 43 44

@mail : b.e.pernet@wanadoo.fr

- AC1
- I3
- I4
-
-
- Légende servitudes Pérignac:

A4

Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise d'un lit de ces cours d'eau : Berges de la Basse Seugne

AC1

Servitude de protection des Monuments Historique : Eglise de Saint Pierre (classée M.H le 21.01.1907)

AS1

Servitude résultant de l'insaturation de périmètres de protection des eaux potables minérales : Prise d'eau de Coulanges / Charente - Secteur général / Application sur l'ensemble de la commune

I3

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : - Canalisation Pons-Cognac

I4

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques : - Lignes de distribution d'énergie électrique - Lignes de transport d'énergie électrique 90 kv Nicrie-Préguillac

PT1

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques : Station hertzienne de Pérignac. (r.1000 & 2800 m)

PT2

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat : Liaison hertzienne Saintes - Pérignac. (lrg.200m)